



Bretagne
Délégation régionale
8, rue du Docteur Francis Joly
CS 74437
35044 Rennes cedex
Tél.: 02 23 42 35 01
Fax : 02 99 30 09 31

www.ufcv.fr

Mairie
Monsieur Le Maire
7, place du Chêne Vert
35 310 CINTRE

Rennes, le 24 Novembre 2020

Monsieur Le Maire,

L'organisation des repas de l'accueil de loisirs à compter du 01 septembre 2020 est désormais à la charge de l'Ufcv pour les mercredis et les vacances scolaires. Nous avons récemment établi un contrat avec la société CONVIVIO pour la préparation et la livraison des repas pour chaque jour d'ouverture de l'accueil de loisirs, à un tarif de 3.15 € TTC par repas.

Ces modifications amènent à une évolution des tarifs repas de l'accueil de loisirs à compter du 01 novembre 2020, que vous trouverez ci-dessous.

TARIFS APPLIQUES AU 31/10/2020

Tranches	Tarifs repas
< à 749 €	2,80 €
de 750 € à 849 €	3,10 €
De 850 € à 1049 €	3,45 €
De 1050 € à 1349 €	3,85 €
De 1350 € à 1649 €	4,25 €
> à 1650 €	4,55 €
Ressources non connues	4,75 €
Hors commune	4.75 €

PROPOSITION TARIFS A COMPTEUR DU 01/11/2020

Tranches	Tarifs	Différence
< à 749 €	2,20 €	- 0.80 €
de 750 € à 849 €	2,50 €	- 0.60 €
De 850 € à 1049 €	2,85 €	- 0.60 €
De 1050 € à 1349 €	3,30 €	- 0.55 €
De 1350 € à 1649 €	3,60 €	- 0.65 €
> à 1650 €	3,80 €	- 0.75 €
Ressources non connues	3,95 €	- 0.80 €
Hors commune	3,95 €	- 0.80 €

Les familles seront prochainement informées de ces évolutions tarifaires à la baisse. Les tarifs journaliers de l'accueil de loisirs ne sont pas modifiés.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne RONCEAU
Responsable Régionale de l'Animation
Bretagne / Pays de Loire

